

Sommaire

Actualités

Les enfants soldats des forces armées birmanes

Un an après: les conditions de vie et les discriminations envers les Rohingyas sont alarmantes

Le Parlement Européen condamne les violations des droits de l'homme contre les Rohingyas

Le racisme birman s'invite sur le marché de la téléphonie mobile

Eclairage

Harcèlement judiciaire et restriction des libertés fondamentales : une réalité bien loin des engagements officiels

Campagne

Libérez les prisonniers politiques!

Portrait du mois : Aung Soe, prisonnier politique depuis avril

Nous soutenir,

Nous rejoindre

Edito

La campagne haineuse et d'incitation à la violence contre les musulmans a continué de façon particulièrement inquiétante en Birmanie. Plus connu sous le sigle 969 » (chiffres faisant référence à des préceptes bouddhistes), le mouvement est mené par Ashin Wirathu, un moine nationaliste très influent.

Plus inquiétante encore, un an tout juste après le début des violences contre les Rohingyas, est la propagation des comportements nationalistes et racistes et des discriminations contre les musulmans.

Le 27 juin, lors d'une convention réunissant plus de 1500 leaders religieux à Rangoun, un nombre important de moines a soutenu un projet très controversé visant à interdire les mariages interconfessionnels. Cette loi viole ostensiblement les droits de l'homme les plus fondamentaux, notamment la Déclaration Universelle des droits de l'homme qui dans son article 16 (1) stipule : « A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille ».

Ce projet de loi « pour la protection de la race nationale » oblige les hommes non-birmans voulant se marier avec une birmane bouddhiste à se convertir à sa religion. Ils devront aussi demander une autorisation aux parents de la femme et aux autorités locales avant le mariage, ils encourent sinon une peine de 10 ans de prison.

« Les femmes bouddhistes ne sont pas assez intelligentes pour se protéger », ces propos intolérables, ont été tenus par un haut dignitaire birman pour justifier le projet de loi.

Ils font écho à la réaction du Président Thein Sein qui défend le moine nationaliste U Wirathu en le qualifiant de « noble personne » et « fils de bouddha » et décrit le mouvement « 969 » comme pacifique. Ces déclarations font suite à la publication de l'hebdomadaire américain Time qui avait décidé, pour son édition du 1er juillet, de consacrer sa Une à Ashin Wirathu, le qualifiant de « visage de la terreur bouddhiste ». L'édition, très controversée en Birmanie, a été censurée.

Aucune religion ne devrait promouvoir la haine, et c'est de la responsabilité des dirigeants politiques et des représentants des différentes confessions de contenir les discours qui favorisent la haine ou visent quelqu'un en raison de sa foi. Il est impératif pour les dirigeants et les membres des différentes communautés de véhiculer un message de paix véritable, dans un souci de réconciliation nationale et de transition vers un pays véritablement démocratique qui respecte les droits de tous ses peuples de façon juste.

Bonne Lecture

L'équipe d'Info Birmanie

Agissons pour la paix et la démocratie en BIRMANIE

Info Birmanie

La Ruche - 84 quai de Jemmapes - 75010 Paris

Tél 07 62 80 61 33 - Email infobirmanie@gmail.com - <http://www.info-birmanie.org/>

Les enfants soldats des forces armées birmanes

Le 27 juin 2012, après presque cinq années de négociations, la Birmanie et les Nations Unies ont signé un Plan d'action conjoint dans lequel le gouvernement birman et les militaires se sont engagés à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans les forces armées nationales et les unités de gardes-frontières avant décembre 2013.

Un après la signature de l'accord, l'armée birmane a libéré seulement 66 enfants, un chiffre dérisoire comparé aux **5 000 recrues** qui font toujours partie des forces armées, et à tous ceux qui, aujourd'hui majeurs, ont été recrutés comme enfants.

Elle continue de déployer des enfants dans des zones de conflits armés, notamment dans l'Etat Kachin. Les mesures légales qui leur permettent d'arrêter et de détenir des enfants accusés de désertion et de les « traiter » comme des déserteurs adultes sont également toujours en pratique.

Le contrôle des engagements birmans rendu impossible par les autorités

Outre le fait qu'elles ne respectent pas leurs engagements, les autorités birmanes refusent d'accorder aux Nations Unies un accès sans entrave à l'ensemble de leur sites militaires, centres de recrutement et unités des gardes-frontières. Le gouvernement les empêche également de collaborer avec les groupes armés ethniques qui demandent un soutien international pour la mise en œuvre de ces engagements. Les équipes des Nations Unies ne peuvent donc pas mener à bien le processus de vérification de l'âge et de la démobilisation des soldats, ni évaluer la mise en œuvre de la réforme du recrutement.

Violation du droit international et stratégie d'image

L'usage délibéré et continu des enfants dans les conflits en Birmanie en dépit de l'accord passé avec les Nations Unies, est une violation flagrante du droit international.

Le non-respect du plan d'action conjoint est encore un autre exemple de la stratégie du gouvernement birman qui consiste à **signer des engagements internationaux uniquement dans le but d'améliorer son image** auprès de la communauté internationale sans y donner suite par ailleurs par une mise en œuvre suffisante.

La communauté internationale, notamment l'Organisation internationale du travail, qui a prématurément levé toutes les restrictions encore imposées à la Birmanie, le 19 Juin, doit reconnaître qu'au cours des deux dernières années, malgré une volonté de signer des engagements, l'armée continue à s'engager dans des violations des droits de l'homme, notamment le recrutement d'enfants et des violences sexuelles, plutôt que de mettre un terme à sa culture de l'impunité.

Un an après le début des violences, les conditions de vie et les discriminations envers les Rohingyas sont alarmantes

Les Rohingyas, une minorité apatride de Birmanie, ont enduré des décennies de violences, de persécutions et de discriminations. Il y a un an, le 3 juin 2012, le massacre de dix musulmans voyageant dans l'État d'Arakan, à la suite du viol et du meurtre d'une jeune femme bouddhiste, a marqué le début d'une série de pogroms contre les Rohingyas et d'autres communautés musulmanes. Les violences qui ont eu lieu en juin et octobre 2012 ont donné lieu à d'innombrables morts, à la destruction de biens, à des déplacements internes de population à grande échelle et à une politique de ségrégation dans l'État d'Arakan. Des milliers de Rohingyas ont fui au Bangladesh, en Thaïlande, en Malaisie et ailleurs.

Un an après le début des violences, les causes profondes du conflit et les préoccupations concernant les droits humanitaires et les droits de l'homme restent largement sans réponse. Si les deux communautés ont participé aux actes violents, les Rohingyas en ont été les premières victimes, pris pour cibles notamment par les forces de sécurité. En 2013, la situation des Rohingyas s'est encore aggravée : en plus des lois et pratiques discriminatoires à leur égard, ils doivent faire face au déni de leur citoyenneté, à un racisme toujours plus admis, à l'exclusion et aux mauvais traitements des pays tiers.

Malgré les menaces (intimidations et arrestations arbitraires) qui pèsent sur les travailleurs humanitaires et les défenseurs des droits de l'homme, ainsi que les restrictions et difficultés pour

accéder aux communautés affectées et déplacées, les acteurs de la société civile se sont organisés. Ils ont observé et documenté la situation, fourni une aide humanitaire aux victimes des violences, publié des déclarations et des rapports, informé la communauté internationale et soulevé à maintes reprises leurs inquiétudes croissantes. Les points de préoccupations principaux sont :

- Les représentants du gouvernement et des forces de sécurité contribuent aux violences et à l'incitation à la haine contre les Rohingyas
- La violence et l'impunité
- Déplacements de population, besoins humanitaires et limitation de l'aide
- L'apatridie et l'identité
- La ségrégation et le droit à la propriété
- Les restrictions discriminatoires
- Les crimes contre l'humanité
- Les Rohingyas également exclus des pays tiers

Pour plus de détails, cliquez [ici](#) pour lire le communiqué dans son intégralité

Actualités

Le Parlement Européen condamne les violations des droits de l'homme contre les Rohingyas

En juin dernier, le Parlement Européen a adopté une résolution sur la situation des Rohingyas dans l'Etat Arakan en Birmanie, où il condamne les violations des droits de l'homme et la violence perpétrée contre la communauté. Dans cette résolution, il appelle le régime à mettre fin immédiatement aux abus, à traduire en justice les responsables et à s'intéresser aux causes sous-jacentes aux violences. Il incite enfin les responsables birmanes à amender ou abroger la loi sur la citoyenneté pour donner aux Rohingyas un accès équitable à la citoyenneté birmane.

Le racisme birman s'invite sur le marché de la téléphonie mobile

Le gouvernement birman a annoncé, le 27 juin dernier, le nom de la compagnie sélectionnée pour développer le réseau de téléphonie mobile en Birmanie pour les quinze années à venir.

Actuellement, 9% de la population seulement dispose d'un téléphone portable alors que les pays voisins comme le Laos, bénéficie d'une couverture de plus de 80 %. Le gouvernement souhaite, grâce à ce contrat, atteindre ce niveau, d'ici à 2016.

Il s'agit donc d'un véritable enjeu pour l'ouverture du pays et l'accessibilité de la population à ces services, pourtant, les réactions ont illustré le climat anti musulman qui agite le pays. Ooredoo, l'entreprise sélectionnée, est basée au Qatar, un pays musulman. Quelques heures à peine après l'annonce publique, Ashin Wimala, l'un des moines, leader du mouvement nationaliste radical

bouddhiste « 969 », a déclaré « *Le gouvernement avait-il si peu de choix ?* », « *Pourquoi a-t-il sélectionné une entreprise d'un pays musulman ?* ». D'autres moines et membres du mouvement ont réagi de façon similaire sur les réseaux sociaux et ont appelé au boycott de l'entreprise.

Au cours de cette année, le mouvement 969 avait déjà appelé au boycott des magasins et des produits appartenant aux musulmans et avaient demandé l'interdiction des mariages entre musulmans et bouddhistes. Tolérées, leurs interventions se fondent dans le dialogue public sans être condamnées par les autorités.

Eclairage

Harcèlement judiciaire et restriction des libertés fondamentales : une réalité bien loin des engagements officiels

Ce mois de juin a de nouveau été marqué par l'arrestation de 3 militants pacifiques et par la condamnation de 11 autres à des peines de prison allant, pour l'instant, de 6 à 18 mois. Trois mandats d'arrêts ont également été émis par la cour de Monywa contre des défenseurs des droits de l'homme Moe Thway, Wai Lu et Wai Hmuu Thwin, pour avoir commis ou inciter autrui « *à commettre une infraction contre l'État ou contre la tranquillité publique* » (article 505 b du Code pénal). Tous les trois, militent pour les droits civils et politiques et participent activement à une campagne contre le projet de mine de cuivre Letpadaung. Ces mandats d'arrêt seraient liés à des commentaires qu'ils auraient fait sur le projet et sur les confiscations des terres des villageois.

Le projet de mine de cuivre Letpadaung est très controversé et a suscité de nombreuses manifestations. Au mois d'avril, les policiers ont interdits aux villageois de la région Letpadaung de pénétrer dans leurs champs pour les labourer, en vertu de l'article 144 du Code de procédure pénale. Ils auraient ensuite ouvert le feu sur la foule et arrêté deux villageois ainsi qu'un militant. Depuis que l'opposition au projet a débuté, les militants contre la mine ont été victimes de harcèlement et des mandats d'arrêt ont été émis pour l'arrestation de huit autres militants et villageois.

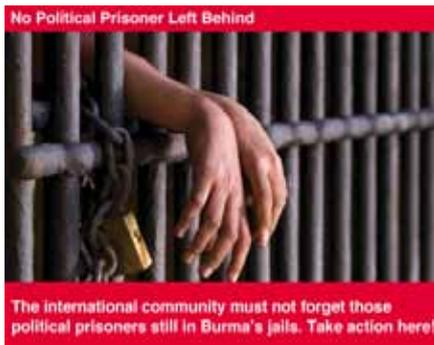
Le 8 mai 2013, Moe Thway, Wai Lu et Wai Hmuu Thwin se sont rendus dans la région afin de calmer les tensions. Ils ont informé la police de leurs intentions à cet égard. Des journalistes locaux ont alors profité de leur présence pour les interviewer. Pendant l'entrevue, suivie de près par la police, les défenseurs des droits de l'homme ont critiqué l'utilisation de l'article 144 pour garder les villageois à l'écart de leurs champs confisqués, une opinion perçue comme endommageant les forces de police et la crédibilité du gouvernement.

Le Président Thein Sein avait promis de libérer tous les prisonniers politiques d'ici la fin de l'année. S'il faut se réjouir de la libération de certains d'entre eux, le nombre croissant de détentions arbitraires donne à réfléchir: depuis janvier 2012, il y a eu au moins 200 arrestations politiquement motivées. Le gouvernement actuel utilise toujours la législation pour persécuter et intimider les personnes qui osent exprimer des opinions contraires aux intérêts de l'État.

Campagne pour la libération des prisonniers politiques

« *Un prisonnier de conscience est un prisonnier de trop* »

Daw Aung San Suu Kyi, Conférence Nobel, Oslo, 16 juin 2012



Le gouvernement Birman s'est engagé à libérer ses prisonniers politiques avant la fin de l'année. Pourtant 176 sont toujours détenus dans les prisons birmanes et plus de 200 arrestations politiquement motivées ont eu lieu depuis janvier 2012.

Emprisonnés dans les conditions les plus abominables, les prisonniers ont subi des actes de torture physique et psychologique. Parmi ceux qui ont été libérés, beaucoup l'ont été sous conditions : leur peine est suspendue jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau arrêté. Ceux qui sont

encore en prison, servent au gouvernement birman de monnaie d'échange pour revaloriser son image lorsqu'il en a besoin.

Les lois répressives sont toujours en place et donnent au gouvernement un cadre juridique lui permettant de mettre sous silence les voix dissidentes. La communauté internationale ne doit pas oublier les prisonniers politiques restés en prison et doit agir pour réclamer leur libération immédiate **et inconditionnelle**.

Pour cela votre soutien est indispensable: **Signez la pétition ici !**

Portrait du mois : Aung Soe, prisonnier politique

Aung Soe est membre d'un réseau de défenseurs des droits de l'homme birmans. Il a arrêté en avril pour avoir aidé des paysans à organiser une protestation. Celle-ci faisait suite à la confiscation de leurs terres par le gouvernement qui souhaitait les utiliser pour un projet de mine, controversé.

Huit charges ont été retenues contre lui dont celle d'avoir commis ou incité autrui « à commettre une infraction contre l'État ou contre la tranquillité publique » (article 505 (b) du Code pénal). Il a été violemment battu lors de son arrestation, n'a pas eu le droit à un avocat pendant son procès et a été condamné à 18 mois de prison pour 3 des 8 charges. Son procès va se poursuivre pour les 5 charges restantes. Il purge actuellement sa peine dans une prison du centre de la Birmanie, à près de 800 kilomètres de sa famille.

Agissons pour la paix et la démocratie en **BIRMANIE**

Info Birmanie

La Ruche - 84 quai de jemmapes - 75010 Paris

Tél 07 62 80 61 33 - Email infobirmanie@gmail.com - <http://www.info-birmanie.org/>



« Usez de votre liberté pour promouvoir la nôtre » Aung San Suu Kyi



La Ruche - 84, quai de Jemmapes
75010 Paris
Tél. 07 62 80 61 33
Mail. infobirmanie@gmail.com
<http://www.info-birmanie.org>

Info Birmanie est une association loi 1901 à but non lucratif. En étroite collaboration avec des membres de l'opposition démocrate birmane en France et à l'étranger, Info Birmanie entend promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme en Birmanie.

Nos actions en France visent à :

Valoriser auprès du gouvernement français et l'Union européenne le modèle politique alternatif porté par le mouvement démocrate birman ;

Alerter les institutions françaises et européennes des violations des droits de l'Homme perpétrées par le régime birman ;

Sensibiliser la population française sur la situation politique, économique et sociale en Birmanie en organisant des manifestations publiques, des conférences, des débats, des projections et des événements culturels.

Aidez Info Birmanie !

Envoyez vos dons par internet ou par chèque (libellé au nom de Info Birmanie, à l'adresse ci-dessus).
Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier de réduction d'impôt sur le revenu.

Rejoignez Info Birmanie en devenant bénévole, de manière ponctuelle ou régulière

Vous voulez agir, vous rendre utile en participant à nos actions de sensibilisation sur le pays lors des manifestations, salons ou autres événements publics ainsi qu'à promouvoir nos campagnes et pétitions.

Proposer et développer des projets, des événements ou autres opérations de sensibilisation et d'information en étroite collaboration avec notre coordinatrice.

Faire partager votre expérience et vos compétences en contribuant à produire de l'information francophone sur la Birmanie et le mouvement démocratique birman dans la newsletter, sur le site Internet ou contribuer à d'autres dossiers thématiques.

Contactez Célestine

07 62 80 61 33 / infobirmanie@gmail.com

Agissons pour la paix et la démocratie en **BIRMANIE**

Info Birmanie

La Ruche - 84 quai de Jemmapes - 75010 Paris

Tél 07 62 80 61 33 - Email infobirmanie@gmail.com - <http://www.info-birmanie.org/>